

AJAC après une L3

Par **Rosanette**, le **24/09/2012** à **01:33**

Bonjour,

j'étais cette année en L3 droit et il y a quelques jours j'ai eu mes résultats de rattrapages soit 9,78 de moyenne annuelle, semestre 5 validé avec mention assez bien et 4/8 matières validées dont une UE pour le semestre 6.

Dans la liste de résultat il est écrit "AJAC" à côté de mon nom mais la secrétaire m'a dit que je ne pouvais pas m'inscrire en M1...

Dans ce cas à quoi sert le "AJAC" ?! Sachant que sur la liste des résultats j'ai remarqué que des personnes avait environ la même moyenne que moi avec un semestre validé mais qu'il était écrit "AJ" à côté de leur nom.

Connaissez vous des facs de droit qui prennent des L3/M1 en ajac ?

Par **Yn**, le **24/09/2012** à **10:53**

A Rennes, et dans de nombreuses universités, le système AJAC s'arrête à la L3. Les chevauchements L3/M1 ne sont pas autorisés.